

02/06/2017



TOUS CORPS

Le Ministre de l'Intérieur reçoit les syndicats

Le 31 mai 2017, le Ministre a détaillé aux organisations syndicales ses priorités, notamment pour la lutte contre le terrorisme, la police de sécurité quotidienne, la simplification de la procédure pénale, le maintien de l'ordre et la protection des policiers.

Il a par ailleurs souligné les priorités gouvernementales, à savoir la création de postes au sein des forces de l'ordre (7.500 policiers et 2.500 gendarmes). Il a également évoqué l'amélioration des équipements et la vétusté des locaux de Police.



PATS

Le **SNAPATSI** a rappelé que les 20.000 personnels administratifs, techniques et scientifiques assurent quotidiennement des missions de soutien, indispensables et fondamentales au bon fonctionnement des services.

Le **SNAPATSI** a évoqué les problèmes de sécurité que vivent nos collègues, quelque soit leur filière. Il est important que l'administration se préoccupe de la qualité de vie au travail des agents (conditions de travail, hygiène et sécurité...).

Le **SNAPATSI** a demandé des recrutements massifs de PATS prioritairement en Île de France et dans les bassins d'emploi déficitaires. En effet, il a été souligné qu'aujourd'hui, beaucoup trop de postes de PATS sont vacants, faute de recrutements. Ainsi les chefs de service, contraints de faire tourner leurs services, affectent des personnels actifs à des tâches de soutien. Ceci est contraire à la politique de substitution, et de recentrage des personnels actifs sur leur cœur de métier, sollicités par tous les syndicats d'actifs.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI sera prochainement reçu en audience bilatérale avec le Ministre.

Notre priorité ? Votre défense !